

Camping municipal

« Un éléphant dans un magasin de porcelaine » ; déduisez : Gérard Grenat vient de rencontrer les locataires à l'année d'une parcelle située à l'intérieur du camping municipal. Motif : pour le 31.12.2008 vous devez être partis ! C'est beau le dialogue !

A suivre....

Des brèves !

Chacun se souvient du cinéma pas possible qu'a fait la nouvelle équipe municipale à propos des véhicules dits majoraux mais en fait affectés à l'ensemble des élus. Décision immédiate fut prise de les vendre !

Peu d'acheteurs au rendez-vous, d'où une reprise par le concessionnaire Peugeot (à quel prix, nous y reviendrons), qui a été sollicité la semaine dernière pour prêter un véhicule conséquent, la ville ayant un invité de marque à transporter (à mourir de rire !).

Y a au moins une très très chaude à l'intérieur de la nouvelle équipe municipale, à moins qu'elle ne soit en manque ?

Toujours est-il qu'elle n'hésite pas à proposer ses..... à grands renforts de textos qui forcément laissent des traces, un peu comme les produits illicites qu'on peut retrouver par analyse.

Pourvu que cela ne soit pas contagieux, car notre ville pourrait alors avoir une image des plus dégradées.

Calais, championne de la création d'entreprises !?

Ce n'est pas nous qui le disons mais le journal « L'entreprise » dans son numéro d'octobre.

Dans son dossier consacré au classement 2008 des villes qui ont l'esprit d'entreprise, 105 agglomérations ont été jugées sur leur attractivité pour les entrepreneurs.

Un palmarès dont Calais sort grande gagnante dans la catégorie création d'entreprises.

« *l'agglomération du Calaisis détient... le meilleur score de création de notre palmarès (17%)... »*

Voilà qui devrait rabattre le caquet de ceux qui pendant des mois ont essayé de faire croire aux Calaisiens que l'ancienne municipalité ne faisait rien pour la création d'entreprises, et n'ont pas hésité à prétendre créer des millions, ramenés par nous même à des milliers, d'emplois.

L'objectivité, nous amène toutefois à dire que dans le même article, il est spécifié que Calais compte également le plus mauvais score en terme de défaillance d'entreprises, un phénomène que le mensuel explique par : « *un taux de création d'entreprises élevé va souvent de pair avec un nombre élevé de défaillances* », précisant que « *les villes du sud souffrent du même syndrome que Calais* ».

Au delà de ces taux annoncés, ce qui nous apparaît être le plus intéressant à observer, c'est le fond de l'article. Le journal faisant l'analyse de la richesse actuellement produite dans le Calaisis constate qu'elle provient encore pour 47% d'entreprises industrielles, mais constate également une forte évolution de la part du commerce et des perspectives intéressantes sur la zone Transmarck avec notamment l'arrivée de Norbert Dentressangle, l'entreprise Deret, et un truckstop donnant même la

parole à Antoine Ravisse qui déclare : « *Calais a vocation à devenir le carrefour européen du transport logistique. Le Truckstop devrait créer tout de suite 40 emplois* ».

Formidable, mais tout cela, c'est le travail des élus sortants et notamment de Jacky Henin.

Et les nouveaux alors ? On peut mettre à leur actif les craintes sur le devenir du Carrefour Beau-Marais et les pertes d'emplois annoncées, leur absence complète de réaction dans la nouvelle crise que traverse la dentelle calaisienne 150 à 200 suppressions d'emplois annoncées chez Noyon, plus, évidemment les ricochets sur les sous-traitants, l'annonce d'un mois de chômage technique chez Brampton, les nombreuses défaillances de PME... Par contre, dans la catégorie annonces certaines, et surtout non initiées par l'ancienne majorité, là, vous pouvez chercher !

Ce n'est pas tout à fait vrai, car des créations ont bien vu le jour, permettant à d'anciens de Saint-Pierre, à des membres de la famille, à des amis d'y trouver leur compte : une secrétaire et une attachée de presse pour la princesse, le reclassement d'un vieux retraité de SP comme dir'cab', le reclassement d'un vieux pensionné de la DDE au cabinet, le recrutement d'un chef du renseignement pour espionner le *toutou* et par ailleurs benévole à la ville, un chauffeur pour la princesse et un chauffeur pour son *toutou* (proche allié familial de ce dernier), un chef de cabinet pour le *toutou*, une secrétaire et un dir'cab' pour Mme Courmont, la fille d'un ancien élu socialiste pour....

Seul problème, c'est que dans la crise que traverse le monde actuellement, ils sont obligés de répondre aux simples citoyens qu'ils n'ont rien pour eux, et là ça fait désordre.



En dépit du bon sens !

Généralement, lorsqu'un nouvel équipement est livré, il convient de l'inaugurer. Il est alors de tradition que les entreprises qui ont permis sa réalisation, les hommes et les femmes qui ont travaillé pendant des mois sur le chantier, les bénévoles des clubs de sports, soient invités à y assister.

C'est un minimum, et cela semble naturel à tout le monde. Pas à la princesse !

En choisissant d'ouvrir le stade pour la première fois à l'occasion d'un match de championnat de National, encadré par les règles strictes de la FFF, la ville et le CRUFC n'ont pas choisi la simplicité, et ont créé les conditions d'un mécontentement fort.

Achat de places par la ville pour distribution aux salariés de la ville, de l'hôpital, pas à ceux de la CAC, du SEVADEC... Opération commerciale en direction des entreprises avec des tarifs prohibitifs...

Dans le même temps, l'idée (très bonne) de faire participer les associations calaisiennes, s'est très vite retrouvée confrontée à « l'à peu près » de l'organisation, obligeant les responsables d'associations à dire à des gamins qu'ils ne pourraient

pas participer alors que le contraire leur avait été annoncé quelques jours plus tôt !

Résultat des courses, une très grande insatisfaction puisque les places populaires sont venues à manquer rapidement, des places offertes à l'unité là où les pères auraient voulu emmener leurs enfants, des salariés ayant travaillé sur le chantier en incapacité de pouvoir participer à la fête. Au final, un stade où l'on observait de nombreux vides alors que les places étaient vendues !

Le mécontentement a gagné jusqu'à M. Soupey, l'architecte, qui n'hésitait pas à déclarer aux caméras de France 3 qu'en 40 ans de carrière, il n'avait jamais vu ça ! Quant à la fouille renforcée, à laquelle ont été soumis les spectateurs, elle vient sûrement de la crainte des nouveaux édiles de voir déployée une banderole : « merci Jacky », on se demande d'ailleurs bien qui avait pu faire courir cette rumeur parfaitement gobée par ceux qui l'ont voulu, au point d'en être risible.

Une chose apparaît évidente aux vrais supporteurs, on a sûrement vu la princesse pour la première et la dernière fois assister à un match, à moins que d'ici peu il n'y ait des élections qui nécessitent...

Colérique...

La princesse n'aime pas les questions qui dérangent. Ou plus exactement elle n'aime pas les questions tout court.

Pourquoi ? Tout simplement parce que la plupart du temps elle ne sait pas y répondre. C'est ainsi que lors du bureau de la CAC qui s'est tenu le 2 octobre, Natacha Bouchart n'a guère apprécié d'être interpellée par Guy Allemand, maire de Sangatte, sur la prime de 300 € promise par la princesse durant la campagne électorale.

Oh, rien de bien méchant, il voulait juste savoir à quel titre elle avait promis cette prime aux salariés de la CAC, qui paierait les cotisations sociales... Mais ces interrogations ont eu le don d'agacer la princesse qui a piqué une colère et, furieuse, a quitté l'assemblée (avant même que le développement économique soit abordé, heureusement que c'est sa priorité) non sans avoir lancé à Guy Allemand que désormais les élus calaisiens voteraient contre les projets sangattois. C'est beau la démocratie !

Leclerc à Coulogne : pas sans conséquences

Jean-Claude Dubut se réjouit que la commission d'équipement commercial ait finalement dit « oui » à l'arrivée d'un Leclerc au niveau de la zone des Attaques à Coulogne.

Soit ! Rien de plus normal, voilà plus de 2 ans qu'il se bat pour que l'hyper s'installe sur sa commune.

Qu'un projet de Leclerc soit également en route dans le Calaisis, à Oye-Plage plus exactement, ne semble pas

interpeller grand monde sur la fiabilité des projets annoncés.

La création débouchera pourtant bien sur la suppression au minimum de 100 à 120 emplois pour Carrefour Beau-Marais, sans compter le coup rude porté à la galerie marchande du même site.

Que le représentant de la ville de Calais ait voté pour le projet ne déclenche pas non plus de réactions outrées.

Pourtant Natacha Bouchart, lors de sa campagne, s'était érigée en

sauveur de l'emploi en général et du centre-ville calaisien en particulier.

En acceptant l'arrivée de Leclerc, elle vient de mettre une baffes aux commerçants du centre-ville et aux habitants du Beau-Marais.

Quand au projet du Virval, inutile de dire qu'il prend du plomb dans l'aile.

Sachez que c'est au contribuable qu'on s'adressera pour équilibrer les comptes de l'aménagement de la zone et que ça coûtera...